

## Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H2Y 1B5

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelaga-Maisonneuve

#### **Vice-présidences**

M. Christian Arseneault  
Arrondissement de Côte-des-  
Neiges – Notre-dame-de-Grâce

Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

#### **Membres**

Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville

M. Luc Gagnon  
Arrondissement de Verdun

M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

M. Jocelyn Pauzé  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie

M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 21 novembre 2019

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE198144004**

**Octroyer à Serviforêt inc. le contrat du lot 4 pour les travaux d'abattage de frênes dépérissants et d'arbres dangereux dans les grands parcs de la Ville de Montréal 2019-2021 pour une dépense totale de 3 200 738,73 \$ incluant soumission, taxes, budget de contingences et variation de quantité - Appel d'offres public 19-17690 - trois soumissionnaires.**

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy  
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Linda Lajeunesse  
Secrétaire recherchiste

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE198144004

Octroyer à Serviforêt inc. le contrat du lot 4 pour les travaux d'abattage de frênes déperissants et d'arbres dangereux dans les grands parcs de la Ville de Montréal 2019-2021 pour une dépense totale de 3 200 738,73 \$ incluant soumission, taxes, budget de contingences et variation de quantité - Appel d'offres public 19-17690 - trois soumissionnaires.

À sa séance du 30 octobre 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$, pour lequel :
  - l'écart est de plus de 20% entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offre.

Le 6 novembre 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Les responsables du dossier du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (Direction gestion des parcs et biodiversité / Forêt urbaine) ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les questions des commissaires leur ont permis d'obtenir des réponses à leurs questions relativement à l'écart observé entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.

Cet écart favorable à la Ville s'explique essentiellement par une tendance du marché à pratiquer des prix à la baisse en raison de l'augmentation du volume des contrats d'abattages due à l'agilité du frêne, à l'exception du deuxième plus bas soumissionnaire conforme qui n'a pas réduit ses prix autant que la compétition de ce marché. En outre, la Commission note avec satisfaction que ce contrat a été divisé en plusieurs petits lots dans l'objectif de permettre à de plus petites entreprises de soumissionner puisque cette stratégie d'approvisionnement permet définitivement d'ouvrir le marché.

En conclusion, la Commission souligne la qualité des interventions forestières prévues après les opérations d'abattage, qui sont en adéquation avec la biodiversité de chacun des milieux concernés. De plus, les commissaires apprécient que le contrat prévoie l'utilisation du bois d'abattage par différents services, arrondissements et villes liées, en plus d'une entreprise d'économie sociale montréalaise en ébénisterie vouée à l'insertion sociale. Ceci participe définitivement à la poursuite des cibles environnementales.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (Direction gestion des parcs et biodiversité / Forêt urbaine) pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, à savoir :*

- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$, pour lequel :*
  - *l'écart est de plus de 20% entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme suite à l'appel d'offre.*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE198144004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**